

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit,  
Le dix-sept septembre,  
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité à Myon sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre

**N° 138/18**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 10 septembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 25 septembre 2018,

**Objet de la délibération :**  
**SCOT : choix ingénierie**

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	65
- Absents :	
• Dont suppléés :	6
• Dont représentés :	6
• Excusés :	6
• Non excusés :	16
- Votants :	77

Résultat du vote	
- Pour :	73
- Contre :	4
- Abstention :	0

<b>Présent(e)s</b>	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Roland Jean-Louis à Mme Calvi Virginie, Mme Chanudet Djamila à M. Chabod Gérard, Mme Petitet Marie-Jeanne à M. Ducret Sylvain, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Vergéy André à M. Faivre-Pierret Christophe
<b>Procuration</b>	Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Guinchard Jean-Pierre par M. Membre Maurice, M. Daudey Louis par M. Deliot Emmanuel, M. Bonnefoi Frédéric par M. Sauget Denis
<b>Suppléé(e)s</b>	
<b>Excusé(e)</b>	Mmes Fietier Danièle & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Bardey Philippe, Nicolet Jean-Paul, Simon Gilles & Bruchon Pierre. Mmes Muller Valérie, Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Ragot Maryvonne, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Teles Patrick, Doney Jean-Marie, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Chaussarot Michel, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel
<b>Absent(e)s</b>	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Daniel Pernin, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Suite à l'arrêté de périmètre du Préfet en date du 10 novembre 2017, il convient de poursuivre la procédure de lancement du SCOT, document d'orientation et de planification à l'échelle de la Communauté de communes Loue Lison.

Le conseil est informé qu'après 4 réunions, la commission 1 « Aménagement et Environnement » lui propose de se prononcer selon trois scénarii détaillés et joints en annexe du pré-rapport.

Après lecture de ces scénarii et après en avoir débattu, le choix du conseil, à la majorité, 4 voix contre (Mme Leblanc-Vichard, Ms. Chatelain, Barbet & Chopard) :

- Se porte sur le scénario n°1 confiant une mission d'AMO à l'Audab et une mission complète à un cabinet privé.
- Autorise le Président à lancer la rédaction du cahier des charges en partenariat avec l'AUDAB en vue d'une consultation prochaine.

Fait et délibéré en séance, le 17.09.18

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180917-138-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2018  
Affichage : 15/01/2018

Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président  
Communauté de Communes  
Loue Lison  
7, rue Edouard Bastide  
25290 ORNANS